**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2007**

**PROPOSITION DE CORRECTION**

***On se reportera, pour les critères d’évaluation généraux de la synthèse et de l’écriture personnelle, à la charte des examinateurs ci-jointe.***

**Maîtrise de la langue pour l’ensemble des deux exercices**

 **On pénalisera une maîtrise défaillante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale sur 20**

 **Première partie : Synthèse (40 points)**

 **Problématique et proposition de plan** :

**Problématique**: En quoi le sport est-il un ferment festif de rassemblement ?

**Plan proposé**

1. **les caractéristiques de la fête sportive / la dimension festive du sport**

 a) la foule – élément présent dans les 4 documents

b) les attributs de la fête :

* musique – chants – bruits => doc 1 – 2 – 3
* fumigènes – pétards => doc 1 et 4
* déguisements => doc 1 – 3
* nourritures – boissons => doc 2 – 3

c) la liesse et le plaisir partagé => présents dans les 4 documents

1. aspects ludiques => doc 2 - 3
2. **les pouvoirs de la fête sportive / la dimension fédératrice du sport**

 a) melting pot – France multicolore => doc 1 – 3 – 4

b) mélange des classes sociales => doc 1 – 2 – 3

c) mélange des sexes => doc 1 – 4

d)la fête sportive comme renforcement d’une appartenance

* + au groupe / à l’équipe => doc 3
	+ à la nation => doc 1 – 2 – 4

 **Consignes de correction**

**Concernant l’introduction et la conclusion :**

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus présentés dans l’introduction mais clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Néanmoins on acceptera une introduction rédigée selon l’ancienne formule.

Conclusion : on attendra une phrase de conclusion minimale.

**Concernant le développement :**

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu’il soit valable et cohérent.

**On accordera la moyenne aux copies qui auront développé**

- les deux aspects présentés dans le plan,

- proposé deux sous parties, au moins,

- et traité une problématique clairement formulée.

**On pénalisera les copies présentant**

**-** Une paraphrase et un montage de citations

- Une opinion personnelle ou des ajouts

- Des contresens, des oublis de documents

**On valorisera les copies présentant :**

**-** La dimension esthétique de la fête => doc 3

- La permanence de certains clivages sociaux => doc 2

- L’aspect mercantile de la fête => doc 2 – 3

- L’aspect transgressif => doc 1 – 2 – 3 – 4

- Une exploitation efficace du document 4 (présence du drapeau – arc de triomphe – verticalité …)

1. **Deuxième partie : Ecriture personnelle (20 points)**

*Pensez-vous que le sport soit l’occasion d’une véritable fête collective ? Vous appuierez votre réponse sur les éléments du corpus et sur vos connaissances personnelles.*

**On accordera la moyenne aux copies comportant :**

- la présentation du sujet dans l’introduction (même si le sujet est simplement recopié)

- dans le développement, la présence de deux ou trois arguments illustrés par des exemples.

- une prise de position personnelle: l’utilisation de la première personne du singulier ou du pluriel n’est pas obligatoire .On acceptera toute prise de position, positive , négative ou nuancée sur les rapports qu’entretiennent le sport et la fête.

- une référence au moins au travail de l’année.

**On valorisera les copies présentant :**

- une hiérarchisation des arguments

- une réflexion sur la notion de « véritable fête collective »

- une variété dans les exemples, comme par exemple une différenciation sport individuel et sport collectif, et d’autres aspects de la fête.(fête culturelle, fête de la musique …)

- une qualité dans l’expression

**On pénalisera les copies qui**

- Ne répondent pas à la question posée

- Ne pas prennent pas position

- Ne mettent aucun exemple- Ne se réfèrent ni au corpus , ni au travail de l’année.

**BTS : Culture générale et expression**

***Charte des examinateurs***

 **I. Critères de réussite pour la synthèse : 40 points**

 **A. Évaluation globale : éléments à prendre en compte**

 **- La lecture des documents :**

On attend du candidat une restitution fidèle des documents, ce qui suppose de les comprendre (visée du propos et éléments de ce propos).

 **- L’utilisation des documents dans la synthèse :**

On attend du candidat qu’il reformule de façon objective et précise le propos des documents qu’il a lus. On pénalise donc les commentaires ou ajouts personnels, l’absence de références explicites aux documents, tout contresens, toute omission. Tous les documents doivent être exploités en fonction de la problématique, ce qui n’implique pas un traitement égal pour tous les documents. Un document visuel et un texte littéraire appellent une reconnaissance de leur spécificité et une analyse qui la prenne en compte, sans engager un commentaire autonome. L’usage du vocabulaire spécifique de l’analyse littéraire ou iconique est attendu lorsque des documents de cette nature sont proposés.

 **-L’organisation de la synthèse :**

On attend du candidat un regroupement des documents dans la logique de la démonstration qui sous-tend l’organisation de la synthèse. Cela suppose d’utiliser chacun des documents dans le plus grand nombre possible de rubriques du plan. Se trouve donc exclue la juxtaposition d’analyses ou de résumés limités à un seul document.

 **- L’énonciation :**

La fidélité aux documents a pour corollaire l’absence de jugement personnel. On attend donc du candidat qu’il rédige sa synthèse avec neutralité. Mais on distinguera un refus manifeste de neutralité d’une maladresse occasionnelle (par exemple dans le choix malheureux d’un verbe introducteur). Il importe que le choix de l’énonciation soit cohérent au long de la rédaction.

 **- L’introduction :**

Elle doit être cohérente avec le contenu et les critères de réussite de la synthèse énumérés précédemment. Pour éviter l’excès de formalisme, on n’exigera pas de présentation des documents. Cette étape demandait beaucoup de temps aux candidats pour un résultat mince : si les candidats réalisaient une bonne synthèse, c’est que les documents avaient été bien analysés lors de la préparation. L’introduction présente le thème, la problématique retenue, elle annonce le plan de manière concise et efficace. Si les documents ne sont plus présentés dans l’introduction, ils sont par contre clairement identifiés dans le corps de la synthèse. Par exemple, « Dans le dessin humoristique de Plantu publié par le Monde le 12 octobre 2005, on voit bien que. » Les usages de la langue française autorisent le recours, dans l’introduction, à la première personne du singulier ou du pluriel comme à celui du pronom personnel « on ».

* L**a conclusion :**

La « conclusion personnelle » attendue dans l’ancienne formule de l’examen apparaît désormais comme artificielle, puisque la partie "écriture personnelle" est évaluée à part.

La présence d’une conclusion a été l’objet d’un débat fourni : politesse nécessaire pour les uns, formalisme universitaire pour d’autres. Tous ont insisté sur l’idée de ne pas pénaliser une excellente synthèse si la conclusion est absente. On peut apprendre aux étudiants à rédiger une brève conclusion et à manipuler les formules conclusives (« Telles sont donc les trois prises de position qui. », « On retient donc que »).

* **la maîtrise de la langue :**

Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu’il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Critères de correction linguistique :

 a) syntaxe : - Cohérence des pronoms avec les mots qu’ils représentent ;

 - Construction de la phrase complexe (prop. conj., prop. inter., etc.)

 - Maîtrise de l’emploi des prépositions.

b) lexique : - Maîtrise de la diversité du lexique de l’expression des idées

 - Maîtrise du vocabulaire abstrait

 - Absence de répétitions et de pléonasmes.

c) grammaire : - Maîtrise des accords dans le système nominal ;

 - Maîtrise des accords dans le système verbal, respect de la morphologie verbale**.**

 **B. BILAN : 7 Critères de réussite pour la synthèse**

**- Compréhension des documents**

**- Confrontation des documents**

**- Fidélité aux textes**

**- Reformulation des idées essentielles**

**- Composition de la synthèse**

**- Concision.**

**- Maîtrise de la langue**

**En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés:**

**- Toute paraphrase, tout montage de citations**

**- Toute opinion personnelle**

**- Tout contresens**

**- Toute référence à des savoirs acquis pendant l’année plaquée artificiellement (introduction d’éléments étrangers aux documents proposés en synthèse)**

**- Toute longueur contraire à l’esprit de la synthèse.**

 **II. Critères de réussite pour l’écriture personnelle : 20 points**

 **A. Évaluation globale : éléments à prendre en compte**

**À partir de la définition de l’exercice donnée dans le B.O., on attend du candidat qu’il réponde :**

 **- à la question posée,**

 **- de façon argumentée,**

 **- de façon organisée,**

 **- en prenant en compte le corpus proposé en synthèse et les**

 **lectures de l’année.**

 **- la qualité de l’argumentation :**

La réponse argumentée du candidat suppose que le lecteur de la copie ait sous les yeux l’expression d’une pensée organisée, progressant de l’annonce d’un propos à sa conclusion, et prenant une orientation argumentative pour défendre une prise de position. Le lecteur sera convaincu du bien-fondé de la réponse apportée à la question posée :

 - par le choix des arguments (leur pertinence par rapport à la position adoptée),

 - par la précision de leur formulation (précision des exemples et des références,

 précision sémantique)

 - par la richesse de la pensée exprimée

Il s’agit moins, dans ce dernier point, de fixer arbitrairement un nombre d’arguments à avancer, un nombre canonique de parties dans la rédaction, que d’entraîner les candidats à progresser d’un argument à l’autre en nuançant, en réfutant, en confortant une pensée première. On vérifie que les candidats sont capables de mener un parcours dialogique qui dépasse le simple point de vue individuel et intime, en proposant une articulation entre la réflexion ouverte par la question posée, les documents proposés en synthèse et le travail de l’année.

 **- la longueur :**

Parmi les critères d’évaluation s’est posée la question de la longueur de la production écrite dans cette partie de l’épreuve. Il est apparu plus intéressant d’évaluer la validité du propos, sa pertinence et sa richesse, plutôt que sa longueur.

**- l’organisation :**

A la réflexion, il est apparu qu’il n’est pas possible de préjuger des qualités d’un modèle d’organisation par rapport à un autre ; la progression de l’argumentation peut être dialectique, thématique, l’important étant que le lecteur ait le sentiment d’être confrontéà une pensée organisée.

 **- l’affirmation d’un point de vue personnel :**

Le terme « écriture personnelle » implique l’engagement « personnel » du candidat. La question de l’énonciation s’est posée dans ce nouvel exercice, et il va de soi qu’aucun choix énonciatif ne saurait être récusé par avance. Le "je" semble bien évidemment recommandé, mais on ne pénalisera pas un candidat qui fera usage du pronom personnel « nous » ou « on » pour affirmer son propre point de vue (tant d’écrivains que nous leur faisons étudier le font si bien !).

On souhaite que le candidat puisse élaborer un point de vue personnel, à partir d’une parole authentique, sans préjuger de ce que le correcteur pensera. Dans le même temps, toute la formation de l’année, et le travail collectif sur le thème auquel la synthèse et l’écriture personnelle seront référées, conduiront nécessairement au dépassement d’un simple point de vue personnel et intime. L’argumentation suppose que le candidat prenne position par rapport à ses lectures (qui ne sont forcément pas celles des autres candidats), à sa culture (qui n’est pas forcément celle des autres candidats), à sa réflexion de l’année. Dans l’année, les étudiants seront conduits à percevoir clairement le passage entre une opinion personnelle au sens « d’opinion privée » et opinion personnelle au sens «d’opinion partageable et publique ».

 **- l’évaluation de la culture du candidat :**

La pensée exprimée doit s’appuyer sur des références précises. L’exercice d’écriture personnelle valide une culture acquise en classe, en français et dans d’autres disciplines, dans l’année et dans les années qui ont précédé, et non l’étalage de citations mal comprises ou peu pertinentes dans le cours du devoir. On attend un équilibre entre les références aux textes du corpus, ce qui a été vu dans l’année (textes, films, tableaux, etc.) et réflexion / apports personnels. Il doit s’agir d’une «articulation» entre tout cela plus que d’une « confrontation » entre ces différentes activités.

* **l’introduction et la conclusion :**

(On parlera) de « présentation de la question », moins entachée de formalisme que le mot «  introduction ». Une conclusion doit exister, car ce n’est pas au lecteur de se demander si le candidat est parvenu au terme de son propos. Elle n’a pas nécessairement à être longue, elle ne doit pas nécessairement reprendre l’avis défendu dans l’écriture qui précède (si le candidat a clairement pris une position, on ne voit pas bien pourquoi il devrait la répéter en conclusion), elle n’a pas à proposer une ouverture vers une thématique plus générale.

* **la maîtrise de la langue :**

Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu’il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Mêmes critères que pour la synthèse, voir plus haut.

 **B. BILAN : 5 Critères de réussite pour l’écriture personnelle**

 **- Formulation d’une réponse personnelle et pertinente à la question posée**

 **- Rédaction d’un point de vue argumenté**

 **- Cohérent dans sa construction**

 **- Utilisation d’une culture acquise dans l’année, fondée sur des exemples et références adaptés et précis.**

 **- Maîtrise de la langue**

**En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés**

**- Réponse sans composition ni progression**

**- Réponse sans prise de position**

**- Réponse sans référence au thème étudié dans l’année.**